

## ORDRES DE RENVOI

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat du 11 décembre 1991*:

L'honorable sénateur Kinsella propose, appuyé par l'honorable sénateur Marsden,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à examiner la notion, le développement et la promotion de la citoyenneté canadienne; et

Que le Comité présente son rapport aux plus tard le 31 décembre 1992.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat du 16 décembre, 1992*.

L'honorable sénateur Kinsella propose, appuyé par l'honorable sénateur Cogger:

Que nonobstant l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 11 décembre 1991, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à déposer le rapport final de son étude sur la notion, le développement et la promotion de la citoyenneté canadienne, au plus tard le 30 avril 1993.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat du 28 avril, 1993*.

L'honorable sénateur Kinsella propose, appuyé par l'honorable sénateur Doyle,

Que par dérogation à l'ordre adopté par le Sénat le 16 décembre 1992, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à déposer le rapport final de son étude sur la notion, le développement et la promotion de la citoyenneté canadienne, au plus tard le 31 mai 1993.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier du Sénat*  
Gordon L. Barnhart